



DIRE-MED

Dialogue Interculturel, REseaux
et Mobilité en MEDiterranée

WP 1 : IDENTIFICATION ET SELECTION DES BONNES PRATIQUES

D.1.2 Rapport de recueil des bonnes pratiques



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Projet financé dans le cadre d'ERASMUS+, Action clé 2 : coopération en faveur de l'innovation et des bonnes pratiques –Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ce rapport reflète l'opinion que de l'auteur, et la Commission ne saurait être tenue responsable de toute utilisation qui peut être faite des informations qui y sont contenues

Table des matières

I Contexte	3
II Le projet se base sur les résultats de projets antérieurs	6
III Méthodologie	9
IV Analyse des données	10
1 Evaluation de la qualité et de la circulation de l'information sur les programmes de mobilité.....	11
2 Evaluation de l'organisation des mobilités et de leurs conditions matérielles	15
2.1 L'organisation des mobilités	15
2.2 Les conditions matérielles	16
3 Evaluation de l'adéquation entre objectifs, formations et impacts	19
4 Témoignages.....	22
V Synthèse et Recommandations	22
Annexes	25

I Contexte

Dans un contexte géopolitique particulièrement complexe dans les régions du bassin méditerranéen, les projets de coopération favorisant le dialogue interculturel tendent, comme le souligne l'Union Européenne, à « prévenir les conflits et la marginalisation des citoyens en raison de leur identité culturelle » et « établir des liens et un terrain d'entente entre les cultures, les communautés et les peuples ».

Cet outil majeur, favorisant ainsi la compréhension et l'interaction entre différentes cultures, peut être expérimenté dans le cadre d'une coopération entre établissements d'enseignement supérieur des rives sud et nord de la méditerranée visant à développer la mobilité internationale des étudiants et des personnels académiques et non académiques. En effet, la mobilité internationale participe au transfert de connaissances mais également permet l'acquisition de compétences tant éducatives et professionnelles que transversales telles que l'autonomie, la maîtrise d'une langue étrangère, une meilleure capacité d'adaptation ... Ces expériences à l'étranger constituent ainsi une plus-value améliorant l'insertion professionnelle mais également l'employabilité puisqu'elles génèrent davantage de richesse culturelle et économique tant dans le pays d'envoi que dans le pays d'accueil.

A propos de DIRE-MED

Le projet DIRE-MED, financé dans le cadre du programme européen ERASMUS+, Action clé 2 – Capacity building, vise à contribuer à la modernisation, l'accessibilité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb. Pour ce faire, ce projet tend à renforcer d'une part les capacités de gestion, d'innovation et d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et d'autre part, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur des rives sud et nord de la méditerranée et le monde socio-économique européen et maghrébin.

DIRE-MED se déroule sur une durée de 3 ans, du 15 octobre 2016 au 14 octobre 2019 et a pour objectifs de :

- **Créer un cadre de coopération** pour faciliter les échanges d'étudiants, de personnels académiques et non académiques des établissements d'enseignement supérieur du Bassin Méditerranéen.
- **Articuler la coopération université-société** à travers la promotion du dialogue interculturel et en renforçant la dimension internationale et l'esprit d'entreprise dans la région, afin de dynamiser le marché du travail.
- **Renforcer les capacités du personnel des bureaux des relations internationales** des établissements d'enseignement supérieur des pays du sud de la méditerranée en vue de promouvoir les opportunités internationales et de favoriser l'internationalisation des universités.
- **Agir sur les politiques futures** pour consolider, améliorer et développer des nouveaux programmes et initiatives favorisant la coopération euro-méditerranéenne en matière d'enseignement supérieur.

Les partenaires du projet sont :

- Union des universités méditerranéennes, Italie (Coordinateur)
- Università di Catania, Italie
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
- Estudios Universitarios et Superiores d'Andalousie, Espagne
- Agence Internationale de Conseil et de Mobilité SL, Espagne
- Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Maroc
- Université Mohamed Lamine Debaghine de Sétif 2, Algérie
- Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda, Algérie
- Université de Tunis Al Manar, Tunisie
- Université de Carthage, Tunisie

Fiche informative sur le document

Titre projet	DIRE-MED Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée
Numéro projet	574184-EPP-1-2016-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP
Livrable	D1.2 – Rapport de recueil des meilleures pratiques
Lot de travail	WP1 Identification et sélection des meilleures pratiques
Statut	Version 1.0
Statut de confidentialité	Limité
Auteur	Université de Carthage, Tunisie
Responsable Auteur (s)	Hafiane Ouannes
Contributeurs	Cinzia Tutino (Université de Catania) Silvia Marchionne (UNIMED)

Abstract (pour diffusion)

Le livrable D1.2 est un recueil d'initiatives et de bonnes pratiques qui ont été sélectionnées après la définition de la méthodologie pour l'identification et sélection de meilleures pratiques dans le cadre de la coopération et des opportunités internationales pour les groupes cibles.

La préparation de ce manuel, effectuée à travers de la recherche documentaire et un questionnaire soumis aux partenaires, inclut les meilleures pratiques identifiées par les partenaires.

Le but de ce livrable est de fournir aux partenaires des pays de la Méditerranée avec des exemples positifs et de succès concernant la gestion des initiatives et des opportunités internationale.

Postérieurement au recueil d'initiatives initial (M9), chaque EES identifiera une meilleure pratique dans le domaine de chaque groupe cible pour la présenter lors des séminaires de formation du WP3 (qui se dérouleront pendant les moins : M13, M19 et M25). Cet exercice, qui servira également en tant que révisions périodiques des meilleures pratiques, sera effectuée pendant les moins: M11-M12 ; M17-M18 et M23-M24.

Le recueil des meilleures pratiques (et ses révisions subséquentes), de même que les présentations électroniques utilisées lors des séminaires de formation, seront publiées dans le site web de DIRE-MED.

II Le projet se base sur les résultats de projets antérieurs

Le renforcement de la coopération universitaire et des échanges est une priorité pour les EES de la région, particulièrement au Maghreb, comme démontré à travers l'enquête UNIMED sur la mobilité en 2014 et à travers l'enquête réalisée dans le cadre de la préparation de ce projet. Dans ce sens, depuis 2012, l'UNIMED organise des conférences internationales annuelles sur cette thématique. Ce projet s'appuie également sur les résultats intérimaires de projets antérieurs et reprend et adapte certaines des initiatives qui ont eu plus de succès et d'impact, comme la promotion du dialogue interculturel en tant que moyen pour renforcer et établir une relation durable de confiance mutuelle et une conscience interculturelle entre les pays de la Méditerranée, menant par la suite à une coopération plus dynamique et étroite.

Parmi ces projets, nous citons MEDMOBIL, MARCOPOLO et INCHIPE.

Le projet MEDMOBIL (Supportive international approach to increase and improve the mobility and exchange) avait fixé comme objectif la création d'un nouveau cadre pour améliorer la mobilité au niveau éducatif et professionnel dans le bassin méditerranéen, incluant des activités de renforcement des capacités dans chaque pays associé où l'identification et le respect des différences culturelles étaient les tâches les plus importantes. MEDMOBIL voulait créer un cadre de coopération entre l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Palestine, la Jordanie et le Liban. Ce projet avait pour objectif de faciliter l'échange d'étudiants, de professionnels et de jeunes entrepreneurs dans la région de la Méditerranée à travers l'appui des futures régulations et l'amélioration et consolidation des programmes et initiatives déjà en cours.

MEDMOBIL voulait avoir un grand retentissement au niveau de la société méditerranéenne grâce à la facilitation de l'échange, la formation et transfert de connaissances entre leurs citoyens. MEDMOBIL était orienté vers les différents partenaires et institutions comme celles-ci du partenariat qui travaillent avec actions de mobilité pour les jeunes. Ce projet renforce la coopération sociale, économique et culturelle de cette région.

Ce projet est terminé et a eu un très grand succès entre les pays participants. Les partenariats et les accords entre les Universités ont continué et ont créé une première base de coopération dans la région méditerranéenne grâce aux mobilités, accords de coopération et échanges interculturels.

Parmi les résultats obtenus dans ce projet, on peut souligner les suivants :

Une méthodologie pour le développement des renforcements des capacités ;

Organisation d'un séminaire pour la formation des formateurs, avec la participation de 27 personnes ;

4 séminaires de formation locale avec la participation de 135 personnes ;

Mise en œuvre de toutes les actions prévues dans le projet qui ont bénéficié à un total de 243 personnes, parmi lesquelles 172 ont participé à des actions pilotes de mobilité et 71 ont participé localement à des événements transculturels ;

Un total de 34 accords de coopération ont été signés dans le cadre du projet MEDMOBIL.

MARCO POLO est un projet en cours dont le but est le renforcement de la coopération interrégionale et internationale des Universités du Sud-est asiatique à travers la définition et la mise en œuvre d'un plan qui contribuera à la modernisation des Bureaux de Relations Internationales des pays participants ; à la promotion d'un réseau international de coopération entre les Universités ; au renforcement de l'échange de connaissances dans l'enseignement, à l'apprentissage et la recherche ; à la définition d'un cadre de mobilité interrégionale et internationale pour les étudiants, chercheurs et personnel de l'Université.

L'objectif de ce projet est l'amélioration de la capacité à développer des systèmes de coopération internationale dans les Institutions d'Éducation Supérieure dans les pays partenaires à travers la modernisation de leurs Bureaux de Relations Internationales, et grâce au potentiel des affaires d'enseignement, apprentissage et recherche dans tous les pays impliqués dans le projet. Ce projet sera mis en œuvre à travers des essais pilotes avec des partenaires du projet où ils identifieront et adopteront des meilleures pratiques et développeront des recommandations nationales. L'internationalisation sera renforcée grâce à la création de réseaux de coopération pour que les Institutions d'Éducation Supérieure participent ; il est aussi prévu l'adhésion d'autres Universités asiatiques et européennes. Le projet va également créer un prototype de cadre de mobilité.

Le projet MARCO POLO a commencé en octobre 2016, mais les résultats à obtenir peuvent être considérés une bonne pratique pour le projet DIRE-MED, étant donné l'importance du développement et de l'amélioration des relations académiques entre les pays qui sont culturellement éloignés, car l'échange des connaissances peut être très positif et enrichissant pour toutes les parties.

Enfin, le projet INCHIPE (Programa para la Internacionalización en las Universidades de Chile y Perú) aborde les besoins de 2 pays partenaires (Chili et Pérou) pour l'internationalisation systématique et organisée dans leurs Universités.

Le but principal du projet est d'augmenter les capacités des institutions des pays non-européens au niveau de la coopération internationale, et contribuer à l'amélioration du networking international et l'augmentation et exploitation des potentiels de l'enseignement, l'apprentissage et la recherche (EAR).

Le projet INCHIPE a commencé en Octobre 2015 et plus de la moitié du projet a déjà été mise en œuvre.

INCHIPE peut être considéré comme une bonne pratique grâce aux matériaux déjà produits qui favorisent les échanges entre les pays associés et le réseau qu'ils sont en train de mettre en œuvre.

Par ailleurs, plusieurs partenaires de DIRE-MED ont aussi développé des liens de coopération forts à l'occasion de précédents projets initiatives et également en tant que membres du réseau UNIMED. Ces liens préexistants entre les partenaires garantissent des habitudes de travail et favoriseront une coopération transparente.

III Méthodologie

L'élaboration de ce manuel s'est faite grâce à de la recherche documentaire, des enquêtes et des entretiens et inclut les bonnes pratiques identifiées par les partenaires du projet en fonction de leur adéquation avec les besoins identifiés, lesquelles seront présentées lors des séminaires de formation (WP3).

Le but de ce livrable est de fournir aux partenaires des pays de la Méditerranée des exemples positifs et de succès dans la gestion des initiatives et des opportunités internationales.

Postérieurement à ce recueil initial, d'ici le M13, chaque EES identifiera une bonne pratique dans un domaine lié à chaque groupe cible (étudiants, enseignants, personnel non académique) pour la présenter lors des séminaires de formation du WP3 (qui se dérouleront pendant les mois suivants : M17, M19 et M25). Cet exercice, qui servira également de révisions périodiques des bonnes pratiques, sera effectué pendant les mois : M18-M20 ; M22-M23 et M24-M26.

Ce recueil de bonnes pratiques (et ses révisions subséquentes), et les présentations électroniques utilisées lors des séminaires de formation seront publiés sur le site web de DIRE-MED.

Les rapports annuels des bonnes pratiques seront traduits vers l'anglais et vers l'arabe pour une plus grande diffusion dans la région.

L'envoi des questionnaires s'est fait vers la fin du mois de mai/début juin, tous les partenaires ont envoyé leur contribution. Parmi eux, quatre universités nous ont également envoyé aussi des témoignages sous forme de séquences vidéo.

Voici la répartition des questionnaires analysés après nettoyage du corpus reçu :

	Q-Enseignants	Q-Etudiants	Q-Staff administratif
P01 Université de Catania	20	26	2
P02 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	2	4	2
P03 EUSA (Séville)	8	11	3
P04 Université Abdelmalek Essaadi	13	45	6
P05 Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II		16	6
P06 Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2	14	10	12
P07 Université de Tunis El Manar	7	20	4
P08 Université de Carthage	4	4	1
P09 Université Alger 1	6	5	7

P10 UNIMED	0	11	2
P11 INCOMA International R & D project	8	8	3
P12 Région PACA	2	6	3
Total	84	166	51

Comme le montre ce tableau, les réponses aux questionnaires présentent de grands écarts entre les universités, ce qui pourrait être expliqué par le degré d'implication dans les programmes de mobilité.

Sur la base des questionnaires, il est possible de faire l'analyse des données suivantes et de relever d'une part, les points et exemples positifs et de succès concernant la gestion des initiatives et des opportunités internationales déjà existantes et d'autre part, les points faibles. De cette analyse, il est possible de proposer des bonnes pratiques, identifiées par de la recherche documentaire et par des entretiens complémentaires avec les partenaires, pour résoudre les problèmes soulevés.

IV Analyse des données

Les questionnaires ont été conçus dans une logique chronologique (avant, pendant et après la mobilité) pour chaque catégorie de destinataires (étudiants, enseignants et personnel administratif) pour faciliter leur compréhension par les informateurs. L'analyse des données est réalisée selon la logique suivante :

- Section 1 sur la qualité et la circulation de l'information sur les programmes de mobilité couvrant les réponses aux questions de 1 à 5 de tous les questionnaires (pour étudiants, pour enseignants et pour staff administratif),
- Section 2 sur l'organisation des mobilités et les conditions matérielles des séjours de formation couvrant les réponses aux questions 7, 9, 10 (la seule pour le staff administratif*) et 15b (uniquement pour les étudiants),
- Section 3 sur la confrontation entre l'objectif de la mobilité et son impact au retour, sur la personne concernée et sur l'institution, couvrant les réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13 et 14 dans tous les questionnaires.

La question ouverte que comporte chaque questionnaire a été exploitée dans les différentes sections selon le contenu des appréciations et des suggestions.

*Cf. commentaire ci-dessous

1 Evaluation de la qualité et de la circulation de l'information sur les programmes de mobilité

Concernant l'information sur l'implication des universités dans des programmes de mobilité (Q1), les résultats sont dans l'ensemble positifs et quasi-concordants entre enseignants, étudiants et staff administratif :

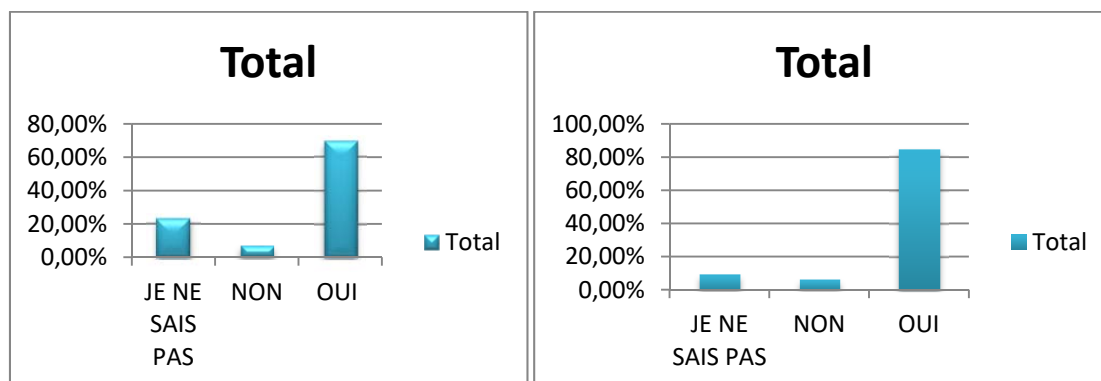
Q1 : - Votre Université est-elle impliquée dans un ou des programme(s) de mobilité internationale ? :

Catégorie	Oui	Non	Je ne sais pas
Enseignants	100%	0%	0%
Etudiants	95,18%	3,01%	1,81%
Staff administratif	96,08%	1,96%	1,96%

Pour ce qui est de l'information sur l'existence ou non d'un service chargé des programmes de mobilité dans chaque université (Q2), les résultats montrent que les étudiants sont sensiblement moins informés que les enseignants et que le personnel administratif :

Catégorie	Oui	Non	Je ne sais pas
Enseignants	91,57%	3,61%	4,82%
Etudiants	75,76%	6,67%	17,58%
Staff administratif	94,12%	1,96%	3,92%

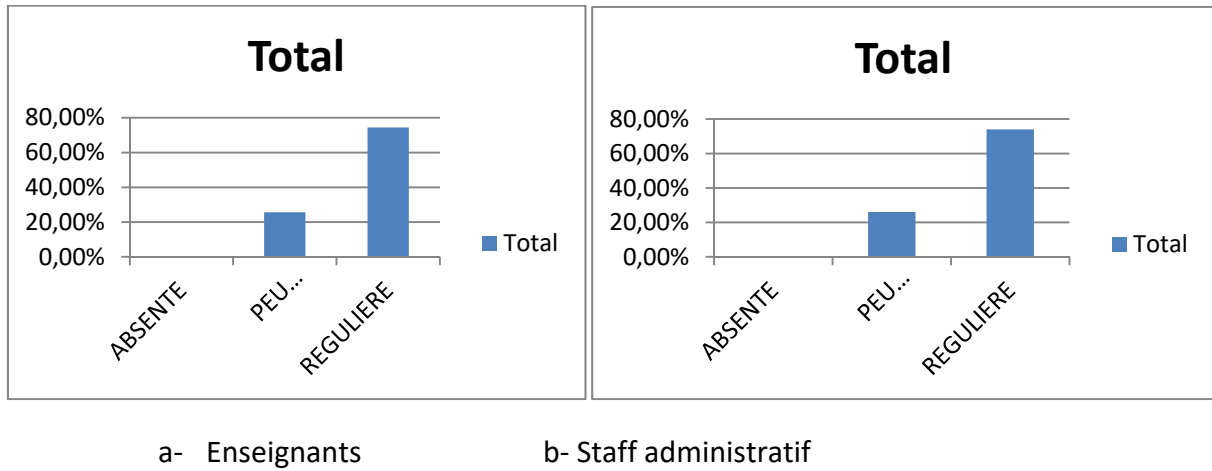
Toutefois, à comparer les réponses des étudiants de la rive nord (RN) de la Méditerranée et celles des étudiants de la rive sud (RS), nous avons constaté que ceux-ci sont moins informés sur cette question :



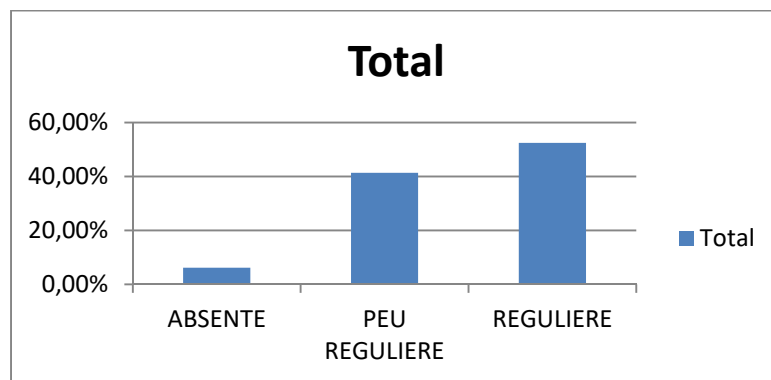
a-Etudiants de la rive sud

b-Etudiants de la rive nord

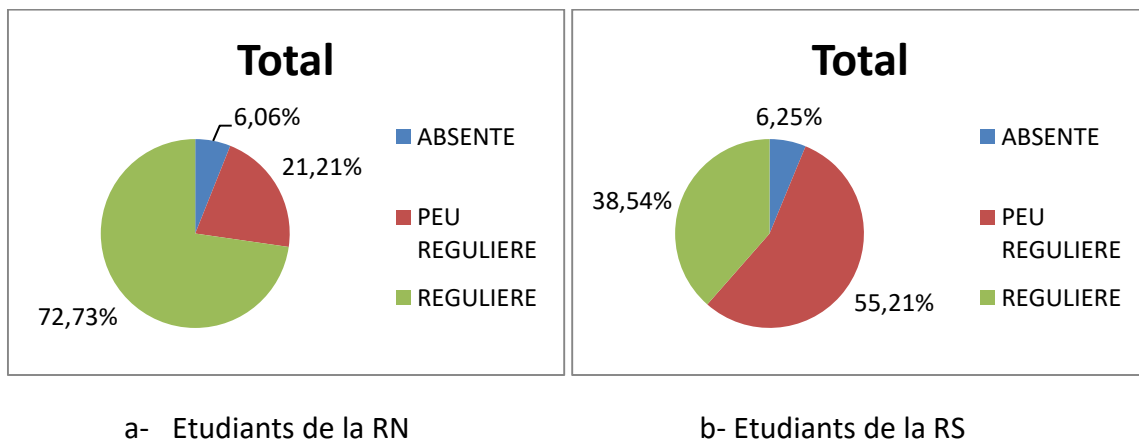
Le degré de satisfaction à propos de la régularité de l'information sur ces programmes (Q3) est presque concordant entre enseignants et administratifs :



Les étudiants sont moins satisfaits de la régularité de l'information :



Un décalage net apparait entre les degrés de satisfaction des étudiants de la rive nord et ceux de la rive sud :



Pour la source d'information sur les programmes de mobilité (Q4), le tableau ci-dessous montre que le circuit administratif prévaut chez les enseignants et le personnel administratif, que la circulation de l'information à travers le site de l'université est plutôt efficace pour les étudiants, les étudiants, que le bouche à oreille est relativement important chez les étudiants et le staff administratif et que l'information sur la mobilité depuis l'université d'accueil reste très faiblement perçue par les trois catégories :

Catégorie	Circuit administratif	Site de l'université	De l'université d'accueil	De bouche à oreille
Enseignants	78%	44%	12%	15%
Etudiants	35%	59%	9%	38%
Staff administratif	74%	51%	11%	35%

Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les jeunes sont plus orientés vers les nouveaux moyens d'information. Cependant, les trois catégories ne semblent pas être informées sur les procédures de mobilité qui dépendent de l'offre des universités d'accueil, d'où la nécessité de chercher l'information à travers leurs sites.

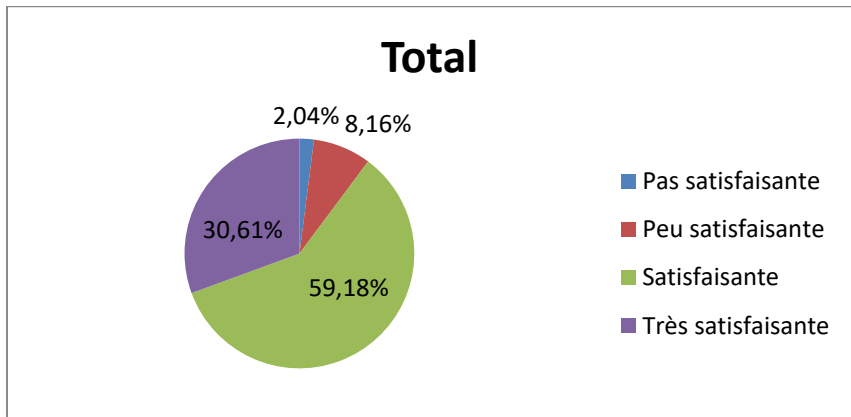
► **Première bonne pratique : Rôle pro-actif des BRI dans la recherche d'offres de mobilité.** Les BRI devraient régulièrement chercher et diffuser les nouvelles offres de mobilité en les affichant sur les sites des établissements concernés selon le domaine de chaque mobilité et en menant des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants afin de les orienter directement vers les sites des nouvelles offres. Les universités offrant des possibilités de mobilité devraient également informer les BRI des autres universités pour qu'ils diffusent ces informations auprès de leur public. Des partenaires mettent également en place des registres à la disposition des étudiants pour exprimer leurs besoins en matière de mobilité, cela permet à l'université de faire des recherches de partenaires de façon « ciblée ».

Par ailleurs, les intéressés peuvent être informés par une ou de plusieurs sources à la fois. Les réponses recueillies montrent ici que la plupart des questionnés ou presque n'ont été informés que par une seule source :

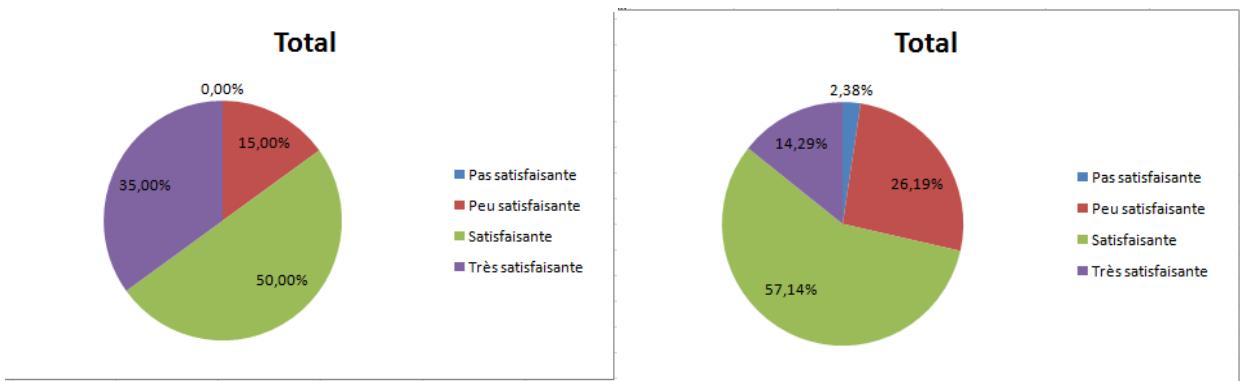
Catégorie	1 source
Enseignants	57%
Etudiants	67%

Staff administratif	45%
---------------------	-----

La cinquième question (Q5) porte une appréciation globale sur la qualité de l'information reçue qui implique en quelque sorte toutes les questions précédentes. Pour le personnel administratif, il n'y a pas de différence significative entre RN et RS :



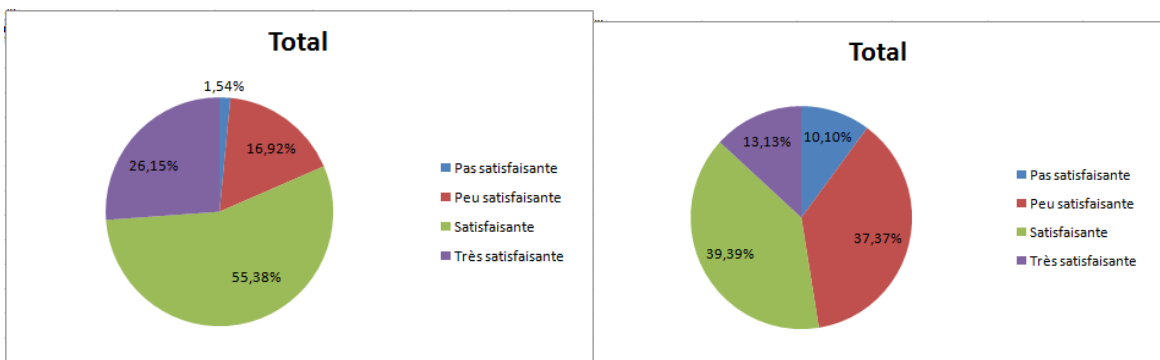
Par contre, pour les enseignants, une différence sensible entre les deux rives est remarquée :



a- Enseignants de la RN

b- Enseignants de la RS

L'écart entre les étudiants de la rive nord et de la rive sud est plus significatif :



a- Etudiants de la RN

b- Etudiants de la RS

Les réponses aux questions ouvertes revendiquent une meilleure information concernant les programmes de mobilité et les modalités de candidatures à ces programmes. L'information doit circuler plus facilement et par différents moyens.

► **Deuxième bonne pratique : multiplier les canaux de diffusion de l'information.** Il serait bénéfique de diffuser l'information à la fois sur : les panneaux réservés à cet effet dans les établissements, les sites web et les newsletters des universités mais aussi des établissements, l'envoi de mails adressées aux personnes concernées par la mobilité, de faire circuler l'information directement dans les salles de classe (pour les niveaux concernés) et à travers les départements (pour les enseignants) et de veiller à une meilleure coordination (directe et par des moyens variés) entre les bureaux de direction, les coordinateurs dans les établissements et les directeurs de départements pour éviter les rouages des circuits administratifs très lents et peu efficaces. Il est à noter que la diversité des activités de promotion et le fait de les répartir sur l'année peut permettre d'obtenir une visibilité générale plus grande pour nos programmes et le service de la coopération internationale.

D'autres moyens de promotion/information ont été partagés par les partenaires :

- les journées d'information et d'orientation, organisées par formation ou par zone géographique ;
- organisation d'un forum international annuel, avec des stands et des sessions d'informations, qui permettent aux étudiants d'avoir des informations sur les mobilités, mais aussi sur les stages à l'international, le volontariat et les doubles-diplômes ;
- le recours aux associations étudiantes ou aux réseaux alumni est aussi un moyen de partager les expériences avec les nouvelles promotions ;
- des séances d'information/formation à destination des nouveaux enseignants de leur université pour les sensibiliser aux programmes de coopération internationale et les rendre acteur dans la circulation de l'information.

2 Evaluation de l'organisation des mobilités et de leurs conditions matérielles

2.1 L'organisation des mobilités

Les questionnaires n'ont peut-être pas posé suffisamment de questions sur la phase préparatoire et le déroulement de la formation dans l'établissement d'accueil. Toutefois, la question ouverte a quelque peu compensé ce manque. Le dépouillement des réponses a révélé les problèmes et les revendications suivantes :

- Plusieurs contributeurs se sont plaints de la lourdeur des procédures administratives, des délais très courts pour préparer les dossiers et du manque d'accompagnement avant et pendant les mobilités.

► **Troisième bonne pratique : Renforcer la structure d'orientation/gestion des mobilités.** Il serait utile de désigner, dans l'université d'origine et l'université d'accueil, des personnels

administratifs chargés d'un nombre réduit de dossiers qui coordonnent entre eux et qui ont un contact direct avec les candidats à la mobilité afin d'aplanir les difficultés à temps et d'intervenir immédiatement en cas de besoin. Certains partenaires ont mis en place un système de gestion par étudiants entrants (incoming coordinator) et par étudiants sortants (outgoing coordinator). Chaque coordinateur est en contact direct et régulier avec les coordinateurs des universités étrangères partenaires afin d'organiser la gestion administrative des mobilités et le suivi des étudiants. Certains partenaires mettent également en place un système de suivi régulier des étudiants partis en mobilité par mails, pour s'assurer du bon déroulé de leur séjour et leur rappeler les différentes procédures administratives. Evidemment, une telle organisation n'est possible que si par ailleurs les ressources humaines sont suffisantes pour organiser un bureau de la sorte. Néanmoins, formaliser les procédures pour étudiants entrants et sortants pourrait s'avérer utile même dans le cas d'équipes très réduites.

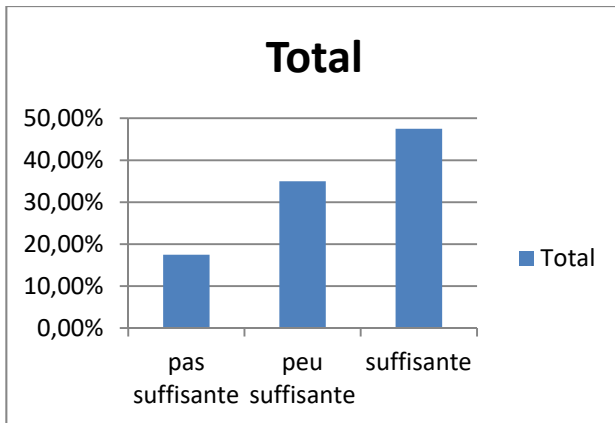
Certains contributeurs ont évoqué des interlocuteurs dans les universités d'accueil qui ne partagent pas avec eux une langue commune.

► **Quatrième bonne pratique** : **Contrôle du niveau linguistique et implication des étudiants.** Cette difficulté pourrait être surmontée en s'assurant que les étudiants ont le minimum requis en matière de connaissances linguistiques, leur permettant de suivre les cours et parallèlement, en impliquant des étudiants bénévoles parlant une langue commune pour accompagner les bénéficiaires de mobilité, du moins, quand il le faut (pratique courante au Japon). Un autre partenaire a mis en place un projet de renforcement linguistique, en offrant aux étudiants étrangers des cours de langue gratuits.

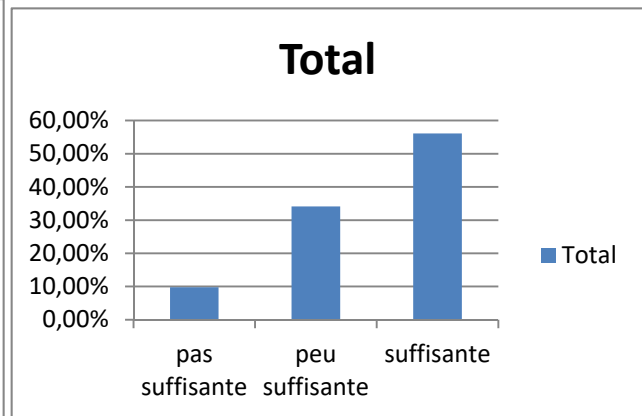
2.2 Les conditions matérielles

Pour la question N°10 (pour les trois catégories), la plupart n'ont pas reçu d'aide complémentaire de la part de leurs universités. La question N°9 concernant la suffisance de la subvention ne figure que dans les questionnaires relatifs aux enseignants et aux étudiants. Nous ne voyons pas pourquoi le staff administratif n'est pas concerné par cette question.

Par ailleurs, à comparer les réponses des enseignants de la rive nord et ceux de la rive sud, nous constatons que les premiers sont moins satisfaits que les seconds du montant de la subvention (Q9) :

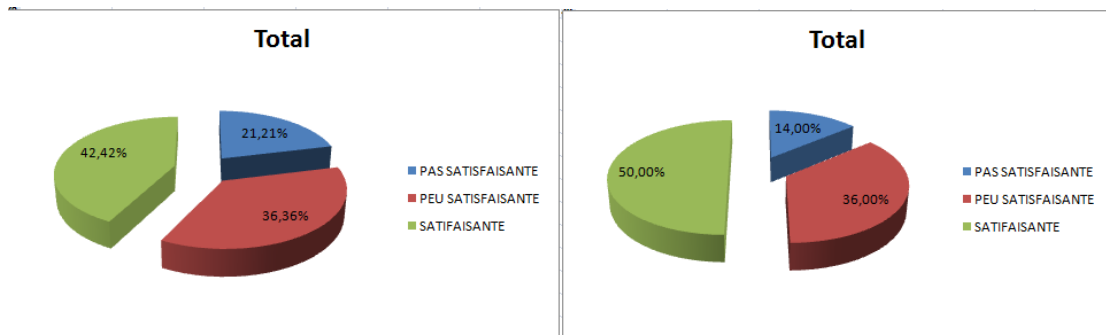


a- Enseignants de la RN



b- Enseignants de la RS

Les réponses des étudiants révèlent le même constat :



a- Etudiants de la RN

b- Etudiants de la RS

Par ailleurs, certains participants aux programmes de mobilité se sont plaints du retard du versement de la bourse.

Les questions 15a et 15 b sont spécifiques aux étudiants. La première porte sur une appréciation globale du degré de difficultés rencontrées lors des mobilités. Dans l'ensemble, le taux de satisfaction (très facile/facile) est élevé (83,11%).

Pour ce qui est des problèmes rencontrés lors des mobilités, viennent en tête les difficultés liées à la langue et aux conditions d'hébergement, de transport et de restauration. Viennent en second lieu les difficultés liées aux insuffisances des prérequis et aux conditions d'accueil et d'accompagnement :

Université	langue	insuffisance des prérequis	accueil/accompagnement	culturel	H/R/T
Université de Catane	7	1	2	0	2
Université Paris 1	2	0	0	0	0

Estudios Universitarios y Superiores de Andalucia	3	0	1	0	2
Université Abdemalek Essaadi	7	6	5	0	9
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II	4	1	1	1	4
Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2	6	2	1	6	0
Université de Tunis El Manar	1	0	0	4	8
Université de Carthage	2	0	0	0	0
Université Alger 1	0	3	3	0	3
Unimed	4	1	0	0	4
Incoma International R & D project	0	0	0	1	3
Université de Perpignan (Côte d'Azur)	0	0	1	0	3
	36	14	14	1	38

► **Cinquième bonne pratique : Distribution d'un « kit d'informations » avant départ et offre de « services » sur place.** Dans la mesure du possible, il faudrait que toute personne partant en mobilité bénéficie du maximum d'informations utiles sur sa destination (ex : les différents sites de l'université, le fonctionnement des restaurants universitaires, des contacts avec des associations étudiantes...). Les universités devraient davantage communiquer sur leurs outils d'intégration et les mobilités devraient s'organiser pour permettre aux étudiants de participer aux semaines d'intégration lorsqu'elles sont proposées par les universités d'accueil. Les universités disposent généralement de pages dédiées à ces informations sur leur site ; les BRI des universités d'envoi devraient donc pouvoir orienter les étudiants vers ces pages et les encourager à demander des informations supplémentaires en cas de besoin. Certains partenaires organisent des préparations préalables au départ pendant lesquelles des formateurs des pays d'accueil viennent préparer les étudiants à un éventuel « choc culturel », de même que des formations en langue sont assurées par les centres intensifs de langues.

D'autres partenaires ont mis en place des systèmes de tutorat ou de « buddy programme » pour faciliter l'adaptation des étudiants internationaux et leur intégration dans la vie locale : des étudiants locaux sont mis en relation avec les étudiants étrangers de manière préalable à leur départ dans le but de les assister avant et durant la période de mobilité. Les associations d'étudiants peuvent également aider de façon bénévole à trouver des hébergements pour les étudiants étrangers, comme cela a déjà été expérimenté.

Les réponses à la question N°7 ont montré que la plupart des enseignants ont assuré eux-mêmes leurs cours à leur retour :

	Pourcentage
ont été pris par un collègue	21%
ont été remplacé avant/après votre retour	57%
Pas de réponse	22%

3 Evaluation de l'adéquation entre objectifs, formations et impacts

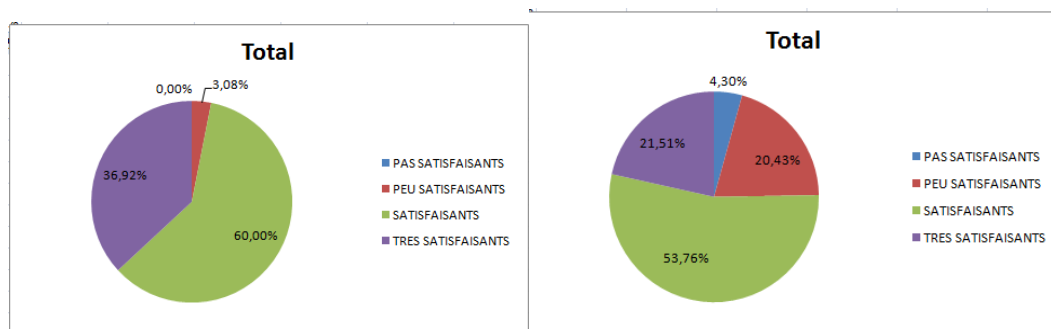
Concernant l'objectif de la mobilité (Q8), nous constatons que celui de la formation est plus important chez les trois catégories et encore plus saillant chez le personnel administratif. L'auto-formation est sensiblement plus importante pour la catégorie –étudiants- et moins intéressante pour la catégorie –enseignants-. L'objectif mixte est nettement moins mentionné chez le personnel administratif.

Catégorie	Formation	Auto-formation	Mixte
Enseignants	57,33%	2,67%	40,00%
Etudiants	53,75%	10,63%	35,63%
Staff administratif	70,21%	6,38%	23,40%

Les appréciations de la qualité des programmes de mobilité (Q11) sont nettement positives (réponses 1+2) chez les trois catégories même si le degré de satisfaction baisse chez les étudiants et encore plus chez le personnel administratif :

Catégories	Très satisfaisants	Satisfaisants	Peu satisfaisants	Pas satisfaisants
Enseignants	40,26%	49,35%	5,19%	5,19%
Etudiants	27,25%	56,33%	13,29%	2,53%
Staff administratif	32,61%	50%	15,22%	2,17%

Mais, pour la catégorie étudiants, l'écart entre ceux de la rive nord (96, 92% pour les réponses 1 et 2) et ceux de la rive sud (75,27%) est plus ou moins important :



a- Etudiants de la RN

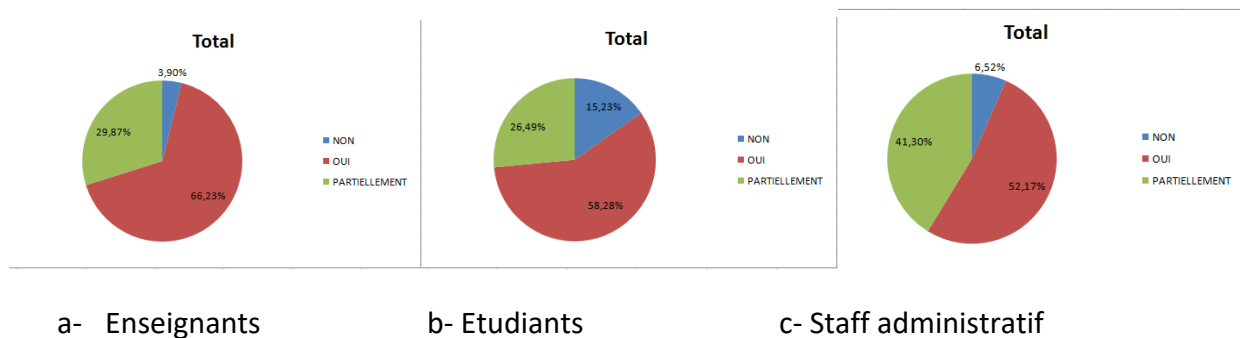
b- Etudiants de la RS

Les réponses à la question ouverte ont soulevé des problèmes sérieux qui peuvent affecter la qualité des formations :

- le premier obstacle réside dans la langue de formation, l'anglais ;
- le second est lié à l'adéquation entre le contenu de la formation et les prérequis ou les besoins des participants (décalage vers le bas ou vers le haut). Cela concerne les trois catégories de bénéficiaires dans divers établissements ;
- le troisième grand problème est celui du choix des modules de formations, de leur chevauchement et de leur validation ;
- le dernier problème est celui de la durée. Un grand nombre des personnes ayant répondu à la question ouverte ont exprimé leur souhait d'allonger la durée des formations proportionnellement à la consistance des contenus de la formation.

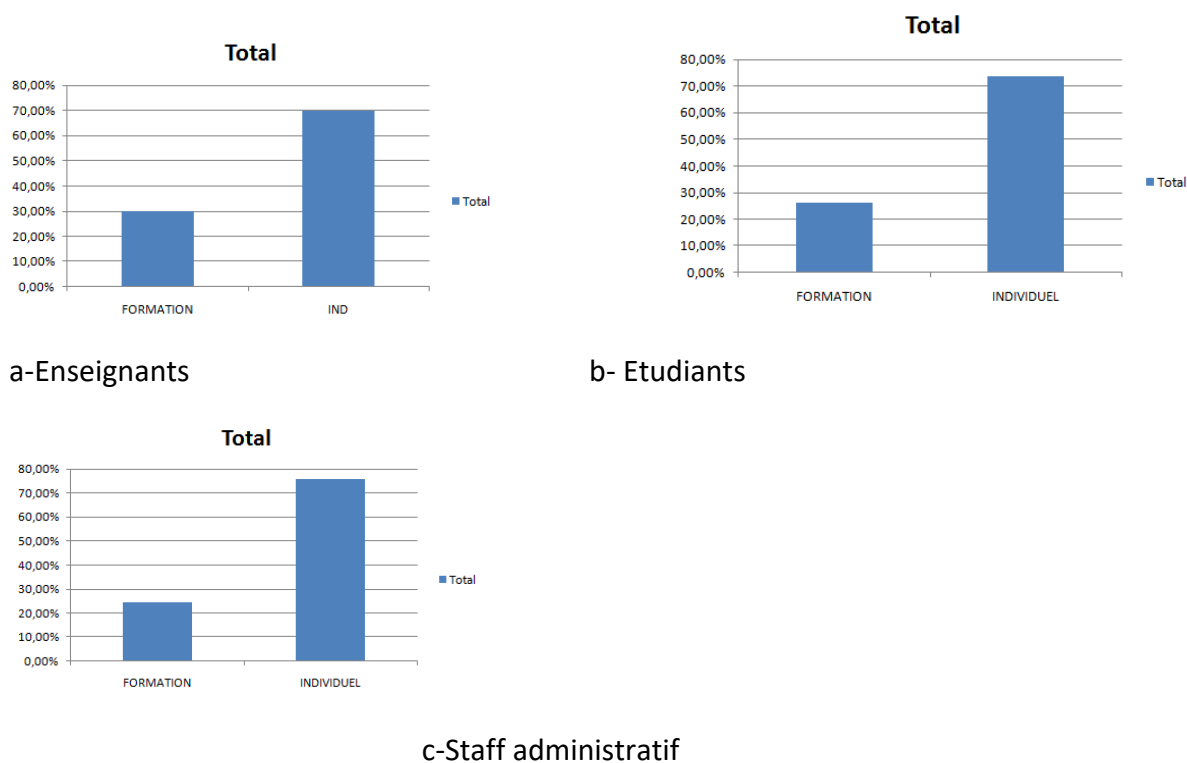
► **Sixième bonne pratique** : **Renforcer le suivi académique dans le projet de mobilité.** Il serait urgent de désigner, dans l'université d'origine et l'université d'accueil, des professeurs chargés des dossiers et/ou des formations en fonction des spécialités qui coordonnent entre eux et avec les responsables de leurs départements respectifs ou avec les responsables des formations afin de trouver un accord sur les contenus et les modalités des formations à suivre et en informer le candidat avant son départ. Certains partenaires ont mis en place un système de cours disponibles et ouverts (description, nombre d'heures, contenus et prérequis) pour les étudiants en mobilité. Parallèlement à cela et pour s'assurer que les étudiants disposent d'un nombre de cours leur permettant de valider leur mobilité, une révision/étude détaillée des programmes de formation est effectuée régulièrement. Alors qu'il est là pour garantir le bon déroulement de la mobilité au niveau académique, il apparaît que le Learning agreement n'est souvent pas respecté ; il faut donc travailler suffisamment en amont du départ pour que l'étudiant ne se retrouve pas en difficulté.

Quant aux réponses à l'investissement des compétences au retour (Q12), elles sont globalement positives ou plus ou moins positives avec une tendance à la baisse des enseignants (66,23%), aux étudiants (58,28%), au staff administratif (52,17%) :



Toutefois, le taux des insatisfaits est relativement important chez les étudiants (15,23%).

Le partage des compétences au retour (Q13 a et b) présente un bilan mitigé : les réponses affirmatives (enseignants 89,33%, étudiants 68,97% et staff administratif 88,89%) contraste avec le mode de partage individuel dominant, signe de l'absence d'une stratégie de diffusion du savoir et des compétences et de l'absence d'opportunités réelles pour ce partage dans les établissements d'origine:



Cependant, les réponses globalement affirmatives ne doivent pas cacher des réponses parfois négatives au niveau local : certains des étudiants questionnés d'affirment ne pas avoir partagé leurs compétences au retour.

A	B	C	D	E
Thématique	Points forts	Points faibles	Objectifs	Actions correctives proposées (ou comment faire pour atteindre le ou les objectifs fixés)

Enfin, concernant l'impact de la formation, les résultats sont concordants et très proches entre enseignants et étudiants avec en tête l'impact au niveau personnel, puis le niveau académique :

Catégorie	Carrière	Niveau académique	Niveau personnel	Aucun
Enseignants	23,02%	32,54%	40,48%	3,97%
Etudiants	23,75%	32,18%	38,31%	5,75%

Pour le staff académique, la majorité affirme que la formation a eu un impact, toutefois cette information est limitée dans la mesure où la nature de l'impact n'a pas été précisée.

4 Témoignages

Comme il a été dit précédemment, certains partenaires nous ont fait parvenir des témoignages vidéo de bénéficiaires de programmes de mobilité. La réalisation d'un film compilant les différents témoignages serait un bon outil de diffusion et de promotion de la mobilité. Les témoignages sont pour le moment trop peu nombreux. Aussi, si les partenaires valident cette idée, nous pourrions refaire un appel à contribution pour obtenir de nouveaux témoignages et ainsi réaliser ce film.

V Synthèse et Recommandations

La fiche matrice ci-dessous résume les points forts, les points, faibles et les recommandations :

<p style="text-align: center;">QUALITE ET CIRCULATION DE L'INFORMATION</p>	<p>- régularité de l'information, circulation et qualité globalement satisfaisantes (surtout pour les enseignants et le staff administratif)</p>	<p>- les étudiants de la rive sud moins bien informés</p> <p>- faible effectivité de certains canaux de circulation de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information d'une manière régulière et claire afin de toucher toutes les catégories concernées - Rendre opérationnels les canaux de circulation de l'information peu productifs 	<p>-(pour les BRI) chercher et diffuser les nouvelles offres de mobilité sur les canaux traditionnels et alternatifs à tous les niveaux (universités, établissements, départements...)</p> <p>- veiller à une meilleure coordination (directe et par des moyens variés) entre les bureaux de direction, les coordinateurs dans les établissements et les directeurs de départements pour éviter les rouages des circuits administratifs très lents et peu efficaces.</p> <p>- formation des enseignants par le BRI sur les différents programmes de coopération internationale pour qu'ils servent de relais et participent à la circulation de l'information</p>
<p style="text-align: center;">ORGANISATION DES MOBILITES</p>		<ul style="list-style-type: none"> - lourdeur des procédures administratives, délais de préparation courts, pour préparer les dossiers et du manque d'accompagnement avant et pendant les mobilités. - problème de langue à l'accueil 	<p>- faciliter les procédures et trouver des solutions pour aider les personnes en difficulté avant et au cours de la mobilité</p>	<p>- désigner, dans l'université d'origine et l'université d'accueil, des référents pour faciliter la mise en place de la mobilité</p> <p>- impliquer des étudiants bénévoles parlant une langue commune pour accompagner les bénéficiaires de mobilité, quand nécessaire</p> <p>- préparation préalable des étudiants par des formateurs des pays d'accueil pour préparer les étudiants à un éventuel choc culturel pouvant être provoqué.</p> <p>- Une formation en langue est aussi assurée par le centre d'enseignement intensif des langues.</p>
<p style="text-align: center;">MOBILITE : CONDITIONS MATERIELLES</p>	<p>La plupart sont plus ou moins satisfaits des conditions matérielles de leurs séjours</p>	<p>- les enseignants en mobilité de la rive nord sont moins satisfaits du montant de la subvention que leurs homologues de la rive sud</p> <p>- Certains étudiants ne sont pas satisfaits des conditions d'hébergement, de transport et de restauration</p>	<p>- Améliorer les conditions matérielles pour les personnes en mobilité en fonction des coûts de la vie dans les pays d'accueil</p>	<p>- informer les étudiants avant le départ, les mettre en lien avec des étudiants partis dans la même université pour partager les « bons plans »</p> <p>- les mêmes services sont proposés aux étudiants étrangers qu'aux étudiants nationaux (certains pays assurent la gratuité de l'enseignement supérieur (chambre, restauration, inscription...) pour leurs étudiants en ont fait bénéficier les étudiants étrangers</p>

<p style="text-align: center;">QUALITE DE LA FORMATION ET SON IMPACT</p>	<p>- toutes les catégories sont globalement satisfaites du contenu de la formation</p>	<p>Manque d'adéquation entre les contenus des formations et certains prérequis nécessaires d'autres</p> <p>- learning agreements pas toujours respectés</p> <p>- impact au retour reste peu pertinent</p>	<p>- Adapter les contenus des formations aux besoins des demandeurs</p> <p>- respecter les accords entre les universités d'origine et les universités d'accueil concernant ces contenus</p> <p>- veiller à structurer et organiser les circuits de diffusion du savoir au retour</p>	<p>- désigner, dans l'université d'origine et l'université d'accueil, des référents (enseignants) pédagogiques pour s'assurer de l'adéquation entre la formation sur place et la formation en mobilité</p> <p>- vérification nécessaire de tous les documents avant la mobilité</p> <p>- A la fin de la mobilité et au retour des étudiants, l'équipe de formation se réunit pour étudier le dossier du candidat, valider les crédits afin d'attribuer le diplôme en question.</p>
--	--	---	--	--

Par ailleurs, pour réussir ce projet de coopération et de mobilité, d'autres bonnes pratiques à caractère général sont nécessaires, à savoir :

- des pratiques réflexives qui permettent de soumettre ses propres attitudes et actions à un regard à la fois extérieur et rétrospectif/réflexif pour ajuster et réguler ses choix, ses moyens, ses procédures et ses modalités d'action ;

- l'audace de prendre des initiatives, de chercher des solutions innovantes, de s'investir par ses propres moyens pour contourner la lourdeur des circuits bureaucratiques ;

- l'ouverture sur d'autres compétences et personnes dynamiques et motivées qui pourraient apporter un plus à ce projet ;

- l'action immédiate, plurielle et réfléchie dans un cadre coopératif pour régler toute défaillance constatée sans se perdre dans l'attente des échéances lointaines.



DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée

WP1 Identification et sélection des meilleures pratiques

QUESTIONNAIRE

I Pour les Enseignants :

Université : Etablissement :

1- Votre Université est-elle impliquée dans un ou des programme(s) de mobilité internationale

oui non Je ne sais pas

2- Y-a-t-il un service chargé des programmes de mobilité dans votre université ?

oui non Je ne sais pas

3- l'information sur les opportunités des mobilités disponibles auxquelles votre université est partenaire est :

régulière peu régulière absente

4- l'information sur les programmes de mobilité internationale vous parvient à travers :

-Le circuit administratif

- Le site de l'université

- De l'université d'accueil

-De bouche à oreille

5- L'information à propos de ces programmes est :

-Très satisfaisante

-Satisfaisante

- Peu satisfaisante

-Pas satisfaisante

6- avez-vous déjà participé à un programme de mobilité ?

oui

non

7- Lors de votre mobilité vos cours de votre établissement d'origine

-ont été pris par un collègue

-ont été remplacé avant/après votre retour

8- L'objectif de votre mobilité est

Formation

Autoformation

Mixte

9- la subvention allouée par le programme est :

suffisante

peu suffisante

pas suffisante

10- avez-vous bénéficié d'une aide financière complémentaire de la part de votre université

oui

non

11- les programmes de mobilité suivis ont été :

A)-

-Très satisfaisants

- Satisfaisants

- Peu satisfaisants

-Pas satisfaisants

B)- Si non, pourquoi ? :

.....
.....

12-

A)- avez-vous investi les nouvelles compétences acquises lors de votre mobilité après votre retour

oui partiellement non

B)- Si non, pourquoi ? :

.....
.....

13-

A)- avez-vous partagé les compétences acquises à votre retour avec d'autres

oui non

B)- Si oui, est ce :

A titre individuel dans le cadre d'une formation

14- A votre retour, votre mobilité a-t-elle eu un impact

-Sur votre carrière :

-Sur votre niveau académique

-Au niveau personnel

-Aucun

15- Quelles seraient vos suggestions pour améliorer les programmes de mobilité ? :

- :

- :

ANNEXE II



DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée

WP1 Identification et sélection des meilleures pratiques

QUESTIONNAIRE

III Pour les Etudiants :

Université : Etablissement :

1- Votre Université est-elle impliquée dans un ou des programme(s) de mobilité internationale

oui non absente

2- Y-a-t-il un service chargé des programmes de mobilité dans votre université ?

oui non Je ne sais pas

3- L'information sur les opportunités des mobilités disponibles auxquelles votre université est partenaire est :

régulière peu régulière absente

4- L'information sur les programmes de mobilité internationale vous parvient à travers :

-Le circuit administratif

- Le site de l'université

- De l'université d'accueil

-De bouche à oreille

5- L'information à propos de ces programmes est :

-Très satisfaisante

-Satisfaisante

- Peu satisfaisante

-Pas satisfaisante

6- Avez-vous déjà participé à un programme de mobilité ?

oui

non

8- L'objectif de votre mobilité est

Formation

Autoformation

Mixte

9- La subvention allouée par le programme est :

suffisante

peu suffisante

pas suffisante

10- Avez-vous bénéficié d'une aide financière complémentaire de la part de votre université

oui

non

11- Les programmes de mobilité suivis ont été :

A)-

-Très satisfaisants

- Satisfaisants

- Peu satisfaisants

-Pas satisfaisants

B)- Si non, pourquoi ? :

.....
.....

b)- si vous avez eu des difficultés à vous intégrer, veuillez en spécifier les causes :

* maîtrise de langue

* insuffisance des prérequis nécessaires pour suivre le programme

* problème d'accueil et manque d'accompagnement

* difficultés d'ordre culturel

* difficultés liées aux conditions d'hébergement

* Restauration

* Transport

ANNEXE III



DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée

WP1 Identification et sélection des meilleures pratiques

QUESTIONNAIRE

II Pour le personnel administratif:

Université : Etablissement :

1- Votre Université est-elle impliquée dans un ou des programme(s) de mobilité internationale

oui non absente

2- Y-a-t-il un service chargé des programmes de mobilité dans votre université ?

oui non Je ne sais pas

3- l'information sur les opportunités des mobilités disponibles auxquelles votre université est partenaire est :

régulière peu régulière absente

4- l'information sur les programmes de mobilité internationale vous parvient à travers :

-Le circuit administratif

- Le site de l'université

- De l'université d'accueil

-De bouche à oreille

5- L'information à propos de ces programmes est :

-Très satisfaisante

-Satisfaisante

- Peu satisfaisante

-Pas satisfaisante

6- avez-vous déjà participé à un programme de mobilité ?

oui

non

8- L'objectif de votre mobilité est

Formation

Autoformation

Mixte

10- avez-vous bénéficié d'une aide financière complémentaire de la part de votre université

oui

non

11- les programmes de mobilité suivis ont été :

A)-

-Très satisfaisants

- Satisfaisants

- Peu satisfaisants

-Pas satisfaisants

B)- Si non, pourquoi ? :

.....
.....

12-

A)- avez-vous investi les nouvelles compétences acquises lors de votre mobilité après votre retour

oui partiellement non

B)- Si non, pourquoi ? :

.....
.....
.....

13-

A)- avez-vous partagé les compétences acquises à votre retour avec d'autres

oui non

B)- Si oui, est ce :

A titre individuel dans le cadre d'une formation

14- A votre retour, votre mobilité a-t-elle eu un impact

oui non

15- Quelles seraient vos suggestions pour améliorer les programmes de mobilité ? :

- :